Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 6 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 R15 Désignation des personnalités qualifiées au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 CENT QUATRE »

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu la délibération 2017 DAC 25 en date des 6, 7 et 8 juin 2017 relative à la modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle CENTQUATRE ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal, en date du 20 juin 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Sont désignés en qualité de personnalités qualifiées au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 CENT QUATRE » :

- Monsieur Jean-François CARENCO
- Monsieur Emmanuel LAUNIAU

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO